

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W19-522622

ND: 36035

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9539 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BANLOUL YAM YA

Date de naissance : 02/12/69

Adresse : 40, Rue NABLOUSSE MAARIF

Tél : CASA

066344699 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : IDRISSEIL TIER EN Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection neurologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le :

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

ACCUSE

[illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/6/22	907,2

[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <th>D</th> <th>G</th> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> </tr> </tbody> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction)			MONTANTS DES SOINS														
	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession.																	
			DATE DU DEVIS															
			DATE DE L'EXECUTION															

RECEVU ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Cabinet de Neurologie

Dr Adil ARAQI-HOUSSAINI
Neurologue
Electro-encéphalogramme (EEG)
Vidéo EEG
Electro-Neuro-Myogramme (EMG)



عيادة أمراض الدماغ والأعصاب

د. عادل العراقي الحسيني
إختصاصي في أمراض الدماغ والأعصاب
التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)
التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

إقامة الانفتاح - زاوية براهيم الروداني والنحاس النحوي - المطابق الثاني فوق البنك العقاري والسباحي - المعاريف - الدار البيضاء
Résidence Infatih - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2ème étage- Maarif- Casablanca

Tel/Fax : 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - Whatsapp : 06 23 819 721
Email : adilaraql@hotmail.com Site web : www.neurologue.ma



casablanca le : 15/06/2020

IDRISSI MERIEM

- Laroxyl 40 mg / ml
3 GOUTTES LE SOIR 3 MOIS

- Migrix 10 mg
1 Comprimé, LA PREMIÈRE HEURE DE LA CRISE

- No-dol fen 400 mg
1 CP SI CRISE

157.2

30.0



د. عادل العراقي الحسيني
Dr ADIL ARAQI-HOUSSAINI
إختصاصي في أمراض الدماغ والأعصاب
التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)
التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات
Résidence Infatih - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2ème étage- Maarif- Casablanca
Tel. 05 22 25 02 02 GSM 06 60 92 13 64

600 x 12
Feptek 40

1 Aug / j

4 Mois

PHARMACIE DES PRELES
OUAZZANI Touhami Karim
18, Rue Brahim Nekhal
Yacoub El Mansour - Casablanca
Tel/Fax : 05 22 23 40 33

907.2

Cabinet de Neurologie

Dr Adil ARAQI-HOUSSAINI

Neurologue

Electro-encéphalogramme (EEG)

Vidéo EEG

Electro-Neuro-Myogramme (EMG)

إقامة الإنفتاح - زاوية براهيم الروداني والنجاس النحوي - الطابق الثاني فوق البنك العقاري والسياحي - المعاريف - الدار البيضاء

Résidence Infitah - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2^{ème} étage- Maarif- Casablanca

Tel/Fax : 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - Whatsapp : 06 23 819 721

Email : adilaraqi@hotmail.com Site web : www. neurologue.ma

عيادة أمراض الدماغ والأعصاب

د. عادل العراقي الحسيني

إختصاصي في أمراض الدماغ والأعصاب

التخطيط الكهربائي للدماغ (الشبكة)

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات



casablanca le : 15/06/2020

IDRISSI MERIEM

Facture

Acte Honoraire

CONSULTATION DE NEUROLOGIE 300.00 Dh

Total 300.00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
300.00 Dirhams

Dr. ARAQI-HOUSSAINI ADIL

د. عادل العراقي الحسيني
Dr ADIL ARAQI-HOUSSAINI
Neurologue EEG EMG
Roudani Et
Residence Infitah - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2^{ème} étage- Maarif- Casablanca
Tel. 05 22 25 02 02 GSM 06 23 819 721

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Fabricant :
ITALFARMACO S.A.
C/San Rafael 3, Poligono Industrial de
Alcobendas.
28108 Alcobendas-Madrid. Espagne.



Importateur:
Laboratoire pharmaceutique VERSALYA
Zone industrielle Had Soualem Lot 149. Maroc.
Dr N. KHALED Pharmacien Responsable
Médicament autorisé N° 70/18 DMP/21/NRQ

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs

